

POUR UNE CAISSE MALADIE UNIQUE ET SOCIALE

Quelques arguments en faveur de l'initiative

L'organisation actuelle de l'assurance maladie obligatoire donne l'illusion qu'une concurrence entre les différentes caisses maladie permet de contenir l'évolution des coûts de la santé. Mais il s'agit d'un leurre, car dans les faits **ce système génère notamment des coûts administratifs inutiles et cumule les aberrations.**

- **Pseudo-concurrence entre les caisses** qui fournissent toutes un catalogue de prestations identiques pour l'assurance de base mais avec des primes aux coûts différents.
- Complications et frais administratifs inutiles liés aux **changements de caisse**, changements encouragés par le système actuel.
- **Sélection abusive des bons risques**, avec pénalisation des personnes malheureusement touchées dans leur santé.
- **Dépenses publicitaires exagérées.**
- Les **réserves** ne suivent pas l'assuré dans sa nouvelle caisse ce qui a pour effet d'engendrer des répercussions sur les primes l'année qui suit.
- **Opacité du système**, absence de transparence; pour preuve la quasi-impossibilité pour les cantons de bénéficier d'informations suffisamment claires lors de la procédure de fixation des primes.

Avantages d'une caisse maladie unique

- Pas de frais de changement de caisse
- Administration d'une caisse unique moins coûteuse
- Meilleur contrôle des prestations, détection facilitée des abus
- Pas de nécessité de réserves importantes
- Frais de publicité considérablement réduits

Financement équitable et social

Le poids du paiement des primes est devenu inacceptable pour la plus grande partie de la population. Si les personnes les plus défavorisées sont aidées en tout ou partie par des subventions, la charge qui leur incombe reste conséquente. Il en est de même pour les assurés, les familles, dont les ressources dépassent les limites donnant droit aux subsides. Il est ainsi logique qu'une contribution supplémentaire soit sollicitée auprès des personnes disposant de revenus nettement au-dessus de la moyenne. Ainsi l'initiative permettra un financement équitable et social favorisant notamment les familles. Il reviendra au législateur de mettre en application ces principes.

Pourquoi une telle initiative ?

Le peuple jurassien a accepté par 58% de oui le projet de caisse maladie unique et sociale soumis au peuple suisse le 11 mars 2007. Il aspire à cette réforme, mais pour la réaliser il est nécessaire de modifier la LAMal, une loi fédérale.